

ON S'ABONNE :  
**A Cahors**, bureau du Journal,  
 chez A. LAYTOU, imprimeur,  
 ou en lui adressant franco un mandat  
 sur la poste.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
 LOT, AVEYRON, CANTAL,  
 CORREZE, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE  
 TARN-ET-GARONNE :  
 Un an..... 16 fr.  
 Six mois..... 9 fr.  
 Trois mois..... 5 fr.

**AUTRES DÉPARTEMENTS :**  
 Un an, 20 fr.; Six mois, 14 fr.  
 L'abonnement part du 1<sup>er</sup> ou du 16

# JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

PRIX DES INSERTIONS

**ANNONCES,**  
 25 centimes la ligne  
**RÉCLAMES,**  
 50 centimes la ligne

Les Annonces et Avis sont reçus  
 à Cahors, au bureau du Journal,  
 rue de la Mairie, 6, et se paient  
 d'avance.

— Les Lettres ou paquets non  
 affranchis sont rigoureusement re-  
 fusés.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de  
 la Mairie, 6.

**CALENDRIER DU LOT**

DATE	JOURS.	FÊTE.	FOIRES.	LUNAISONS.
8	Dim.	PENTECOTE.		☉ P. Q. le 5 à 2 h. 52' du soir.
9	Lundi.	s. Félicien.	Albas, Fons, Lacapelle-Marival, Payrac Labastide-Murat.	☉ P. L. le 12, à 6 h. 26' du mat.
10	Mardi.	se Marguerite.	Cajarc, Labastide-Murat.	☉ D. Q. le 19, à 3 h. 20' du mat.
11	Mercredi.	Quatre-Temps.	Beauregard.	☉ N. L. le 27, à 7 h. 3' du mat.

L'abonné pour un an au *Journal du Lot* a droit à une  
 insertion de 30 lignes d'annonces ou 15 de réclames.  
 Pour six mois, de 12 lignes d'annonces ou 7 de réclames.  
 Cette faveur n'est accordée que pour le département.

M. HAVAS, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3, et MM. LAF-  
 FITE-BULLIER et Co. place de la Bourse, 8, sont seuls char-  
 gés, à Paris, de recevoir les annonces pour le *Journal du Lot*.

**L'ABONNEMENT SE PAIE D'AVANCE**

**SERVICE DES POSTES.**

HEURE DE DÉPART	DÉSIGNATION DES COURS	DISTRIBUTION.
7 h. 30' du matin.	Paris, Bordeaux, Toulouse et le midi	6 h. 30 m. du s.
7 heures du soir.	Brives (Gourdon), Montauban, Caussade, Toulouse.	7 h. du m.
	Castelnau-Montriatier.	7 h. du m.
10 heures du soir.	Figeac (Labenque, l'Aveyron), Fumel, Castelfranc, Puy-l'Évêque, Cazals, St-Géry.	6 h. 30 m. du s.

L'acceptation du 1<sup>er</sup> numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Cahors, 4 juin 1862.

**BULLETIN**

On lit dans le *Moniteur* :

« Une décision impériale du 28 mai réduit  
 le corps d'occupation de Rome à une seule di-  
 vision composée de trois brigades ; cette division  
 est placée sous le commandement du général  
 comte de Montebello, aide-de-camp de l'Empe-  
 reur. Les généraux d'Hugues et de Géraudon,  
 qui commandaient les divisions du corps d'occu-  
 pation, sont nommés inspecteurs généraux d'in-  
 fanterie pour 1862, et sont chargés d'inspecter  
 les régiments formant les divisions dont ils ces-  
 sent d'avoir le commandement. »

A Turin, la Chambre des députés devait repren-  
 dre, hier, ses travaux parlementaires. — Les  
 événements de Brescia vont nécessairement don-  
 ner de l'animation à ses premières séances. —  
 D'après une correspondance, le général Garibaldi  
 doit prendre la parole pour poser le programme  
 de son parti à l'égard de Rome et de la Vénétie.  
 Des questions brûlantes vont s'agiter. — M. Rat-  
 tazzi s'attend à une attaque vive, aussi bien de  
 la part des conservateurs qui l'accusent de sym-  
 pathiser avec la révolution, que du parti d'action  
 qui voit de mauvais œil les tendances du minis-  
 tre vers les idées conservatrices.

Quoiqu'il en soit, « le ministère Rattazzi peut  
 se présenter avec confiance devant les Chambres,  
 dit le *Constitutionnel*. Par le voyage du roi à  
 Naples, il a fourni à l'Europe l'occasion de juger  
 que la réaction est ruinée sans ressources et que  
 l'établissement d'une dynastie nationale est défi-  
 nitif. Il a consolidé l'ordre et ramené le calme au  
 sein des populations. Il a donné du nerf et de  
 l'énergie aux services publics ; il a multiplié les  
 mesures satisfaisantes et utiles, tout cela dans le  
 court espace de trois mois.

Il y aurait de l'injustice à ne pas procla-  
 mer bien haut que le bon sens du peuple ita-  
 lien a puissamment secondé ce vif et intelligent  
 patriotisme du ministère. L'Italie, à part quel-  
 ques individualités obstinées, incorrigibles pen-  
 être, est guérie de cet esprit de désunion dont  
 elle a fait, en 1848 et 1849, une si funeste ex-  
 périence. Elle sent qu'il lui faut entretenir sa  
 bonne réputation nationale et ôter à ses enne-  
 mis tout prétexte de la calomnie. Elle sent que

**FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT**  
 du 4 juin 1862.

N° 17.

**FAUTE DE CONFIANCE** (1)

VIII

(Suite.)

Elle se précipita sur son fils et le couvrit de baisers si  
 impétueux qu'il s'éveilla en sursaut. — Maman ! balbutia-  
 t-il ; mais il ne pleura point. Il posa son petit visage tout  
 chaud contre la joue pâle de sa mère et se rendormit paisi-  
 blement.

— Mon enfant, s'écria-t-elle avec des sanglots, mon cher  
 petit Gustave ! O Dieu, je te remercie de m'avoir rappelé  
 à temps que je ne suis pas seule tant qu'il me reste !  
 Veille sur nous, Seigneur, sois notre protecteur et notre  
 appui, et je supporterai humblement les épreuves que tu  
 m'envoies.

Elle se releva plus forte et prit un peu de repos auprès  
 de son enfant.

Bientôt arriva l'heure du départ. La matinée était belle et le  
 soleil radieux ; les domestiques rassemblés attendaient, le

(1) La reproduction est interdite.

son devoir est de montrer au monde que le temps  
 était venu pour elle d'être libre et de former un  
 grand peuple.

« A Côme, Garibaldi a terminé ainsi un dis-  
 cours au peuple : « Groupons-nous autour du roi  
 Victor-Emmanuel. »

« Nous applaudissons de toute notre âme à  
 ces sages paroles, et nous formons le vœu que  
 tous les amis du général les entendent et s'en pé-  
 nètrent. Là est l'honneur et là le salut de l'Italie.  
 Hors de là il n'y a que chimères, dangers, hasards  
 et peut-être catastrophes.

« C'est en se tenant serrée autour du trône  
 populaire de la maison de Savoie que l'Italie est  
 parvenue à conquérir et à fonder son indépen-  
 dance, à secouer la domination séculaire de l'Au-  
 triche. Ce qu'il lui a fallu de temps, de sacrifi-  
 ces et d'efforts pour atteindre ce but, elle le  
 sait. Le souvenir de ses épreuves et de ses dou-  
 leurs passées doit lui être un sérieux enseigne-  
 ment.

« A quoi pourraient aboutir des tentatives  
 isolées, des témérités individuelles, des coups de  
 mains de corps-francs, de folles et périlleuses  
 aventures, désapprouvées par le bon sens du  
 pays, en désaccord avec la volonté du gouver-  
 nement, si ce n'est à fournir à l'Autriche le pré-  
 texte d'un retour offensif et l'occasion d'une re-  
 vanche ; si ce n'est à remettre en question les  
 grands et heureux résultats de Magenta et de  
 Solferino ? »

S. A. I. le prince Napoléon est de retour de  
 son excursion en Sicile. Partout, sur son pas-  
 sage, l'éloquent et fidèle défenseur de la cause  
 italienne a reçu des populations l'accueil le plus  
 enthousiaste.

Une dépêche nous apprend que S. A. I. a dû  
 partir de Naples, le 31 au soir, pour Marseille.

Le gouvernement autrichien, peu préoccupé  
 de la tentative projetée contre le Tyrol méridio-  
 nal, continue le licenciement d'un grand nombre  
 de soldats. L'armée va être réduite de 75,000  
 hommes.

Une dépêche privée des frontières de Pologne  
 (30 mai) assure que l'empereur de Russie a  
 donné son approbation aux projets concernant  
 la réforme des écoles, l'admission des israélites  
 à l'égalité des droits et la régularisation des re-  
 devances rurales.

cœur serré, le moment où leur maîtresse monterait en  
 voiture. Ils sentaient bien qu'il se passait quelque chose  
 d'extraordinaire ; les ravages de la douleur sur la figure  
 autrefois si fraîche de la baronne ne leur échappaient pas,  
 et ils se doutaient qu'Alexandre était l'auteur de ce pro-  
 fond chagrin. Sans savoir de quelle faute il accusait Paula,  
 ils étaient convaincus de son erreur ; ils le blâmaient et  
 le condamnaient sans connaître ses torts, et ils donnaient  
 des larmes de compassion à cette belle et infortunée fem-  
 me qui avait toujours été bonne pour tout le monde, et  
 qui se voyait exilée du manoir paternel.

— Le feu comte, dit le cocher en hochant la tête, s'agi-  
 terait dans son tombeau, s'il savait que voilà déjà sa fille  
 chérie chassée par M. le baron.

— Ce n'est pas lui qui la chasse, c'est elle qui s'en va  
 pour ne plus vivre dans cet enfer, répondit en pleurant  
 l'ancienne femme de chambre de Marie. Croyez-vous que  
 je ne l'aie pas vue et entendue, la pauvre femme, quand  
 elle parcourait cette nuit toutes les chambres pour les voir  
 une dernière fois ? Et cependant tout cela vient d'elle ; c'est  
 ici qu'elle est née, ce château est celui de son père, et  
 M. le baron se conduit comme s'il avait le droit de la met-  
 tre à la porte. Que Dieu lui pardonne, c'est la prière que  
 doit faire une chrétienne ; je ne voudrais pas avoir sa faute  
 sur la conscience ; mais les grands seigneurs ont la consi-  
 science plus élastique que nous.

— La voici ! chuchota un autre.

En effet, Paula, pâle, mais calme en apparence, sortait  
 de sa chambre, appuyée sur le bras de Kirn, dont le cœur

« Aucun journal, dit le *Nord*, ne s'est mépris  
 sur le sens et la valeur de la nomination du  
 grand-duc Constantin au poste de lieutenant de  
 l'empereur en Pologne. Toute la presse a com-  
 pris que c'est là le signal d'une heureuse et dé-  
 cisive péripétie dans le sort de la Pologne. Le  
 grand-duc Constantin a déjà fait ses preuves à  
 St-Petersbourg. On sait tout ce que vaut et tout  
 ce que peut son esprit d'initiative. »

On pratique, à la Nouvelle-Orléans, les me-  
 sures les plus rigoureuses. Pour refus de ser-  
 ment, la municipalité entière a été arrêtée. Les  
 feuilles politiques sont soumises à une surveil-  
 lance vexatoire.

Le corps expéditionnaire français continue,  
 au Mexique, sa mission conciliatrice. Pénétré de  
 la justice de son entreprise, il tient haut le dra-  
 peau national, et ne s'arrête point à l'idée qu'il  
 est seul dans ce pays lointain. Il vient de faire  
 son entrée à la Puebla-de-los-Angelos.

A. LAYTOU.

**SOCIÉTÉ DU PRINCE IMPÉRIAL.**

On est encore à l'œuvre sur tous les points  
 de la France. Les souscriptions abondent,  
 mesurées d'après la générosité du cœur et non  
 sur l'état du budget domestique. L'artisan qui  
 donne vingt sous n'est pas moins méritant que  
 le riche qui donne cent francs. Dans l'aumô-  
 nière tendue à tous en faveur des malheureux  
 par leur protectrice vigilante, la main laborieuse  
 et la main oisive se rencontrent dans une  
 étroite de fraternelle solidarité. S'unir pour  
 le bien, voilà la loi sociale, la foi chrétienne,  
 le calme du présent, la grandeur et la prospé-  
 rité de l'avenir.

En ce moment, à Paris et dans les provinces,  
 on s'occupe d'organiser les Comités locaux et  
 d'instituer les dames patronesses qui serviront  
 d'intermédiaires entre les donateurs et les  
 ouvriers aidés, les familles secourues. Rappé-  
 lons que la société du Prince Impérial a un  
 double objet ; elle se propose : 1<sup>o</sup> de prêter  
 aux travailleurs de la ville ou de la campagne  
 les sommes, généralement peu considérables  
 dont ils peuvent avoir besoin pour l'achat des  
 instruments, outils, semences, etc. ; 2<sup>o</sup> de  
 secourir les ménages laborieux en cas de  
 maladie, de chômage ou d'accident.

On sait que la société du Prince Impérial se  
 compose de fondateurs et d'associés.

Les fondateurs sont ceux qui verseront cent  
 francs d'abord à titre de constitution de l'œu-

était navré, et qui pleurait comme un enfant. Elle leur  
 tendit successivement la main à tous.  
 — Adieu, dit-elle d'une voix émue et en retenant ses lar-  
 mes avec effort, adieu ! Restez honnêtes, et ne m'oubliez  
 pas.

Puis, s'adressant à Kirn :

— Saluez cordialement le docteur de ma part ; dites-lui  
 que j'étais impatiente d'user de sa permission pour aller  
 rétablir ma santé, et prenez soin que le baron lise dès son  
 retour la lettre déposée sur son bureau.

Elle le salua d'un dernier signe de tête et s'empressa  
 de monter en voiture. Sybille la suivit avec l'enfant, Mar-  
 tin s'élança sur le siège, et Paula, les larmes aux yeux et  
 la souffrance au cœur, quitta Schlétendorf avec la pers-  
 pective du plus triste avenir.

Le docteur, qui ne s'était pas attendu à ce dénouement,  
 fut très-éffrayé, en arrivant au château, de ne plus trouver  
 la baronne. La santé de Paula pouvait, à la vérité, sup-  
 porter le voyage, mais Wagner ne sentait pas moins  
 quelle lourde responsabilité pesait sur lui envers le baron.

— Faut-il courir après la jeune dame pour la décider à  
 revenir provisoirement, ou bien informer en toute hâte  
 son mari de son départ ? demanda-t-il à Kirn. Mais im-  
 possible de rien obtenir de l'intendant : depuis la mort  
 tragique de Marie, dont il se faisait un crime, et qu'il re-  
 gardait comme la source des malheurs qui l'avaient suivie,  
 il n'était plus bon à rien.

Au moment de la mort du comte, Wagner avait eu la  
 plus grande peine à empêcher Kirn de trahir son serment,

vre, puis dix francs chaque année pour subvenir  
 aux prêts à faire, aux secours à distribuer.

Les associés se composent de tous les enfants,  
 âgés de moins de dix-huit ans, qui verseront  
 deux sous par semaine. Où cela ? Si c'est au  
 lycée, au collège, au séminaire, au pensionnat,  
 à l'école primaire, entre les mains des chefs  
 d'institution. Si c'est dans la famille ou dans  
 l'atelier, entre les mains des contre-maitres  
 ou des parents. De part et d'autre, on les  
 remettra à la mairie. Il y a déjà pour ce louable  
 objet, des registres ouverts, des sommes en-  
 caissées, et les deux sous des écoliers ou des  
 pensionnaires constitueront de plus gros chiffres  
 que les billets de banque des donateurs. Chaque  
 semaine, l'argent va de la mairie au percep-  
 teur, et du percepteur à la recette générale.  
 Il rapporte intérêt comme de raison. Le budget  
 des malheureux doit être un champ fécond,  
 non point une improdutive jachère.

Pour brèves qu'elles soient, ces indications  
 suffisent à guider les coopérateurs à l'œuvre  
 de généreuse prévoyance qui nous occupe. On  
 trouvera les renseignements les plus complets  
 auprès des magistrats locaux, sur les concours  
 desquels s'appuie, avec raison, l'autorité su-  
 périeure.

Pour extrait : A. LAYTOU.

**2<sup>e</sup> LISTE DE SOUSCRIPTION,**  
 (Cahors)

MEMBRES FONDATEURS :

M. le Marquis du Tillet, receveur général du Lot.  
 M<sup>me</sup> la marquise du Tillet.

ASSOCIÉS :

M. Calmels (Gaëtan), né le 29 avril 1860.  
 M. Cavaignac (Alfred), né le 30 septembre 1851.  
 M<sup>lle</sup> Salbant (Cécile), née le 29 juin 1858.

**Dépêches télégraphiques.**

(Journal de Toulouse.)

Paris, mardi, 3 juin.

On lit dans le *Moniteur* :

Le général Lorencez a chassé, le 28 avril, les Mexicains  
 de fortes positions dans les montagnes de Cimbres.

Les ennemis avaient 6,000 hommes, 18 canons ; ils  
 ont laissé en notre pouvoir 20 prisonniers et 2 obusiers.  
 Les Français ont eu 32 hommes blessés.

L'amiral Jurien de Lagravière revient en France. Il  
 écrit, le 10 mai :

« L'armée de Juárez est désorganisée et impuissante.  
 » L'état sanitaire des troupes du général Lorencez et  
 de la flotte est très satisfaisant. »

— On mande de Pologne que la nomination du grand-  
 duc Constantin a été bien accueillie.

Turin, 2 juin.

On croit que Garibaldi est réconcilié avec le ministère.

qui était pour lui un véritable supplice. Le trouvant en-  
 core dans les mêmes dispositions, le docteur se fâcha sé-  
 rieusement.

— Êtes-vous un enfant, Kirn ? Qu'ont de commun les  
 événements de cette fatale nuit avec la mésintelligence de  
 ce jeune ménage ? Quel rapport votre fertile imagination  
 peut-elle établir entre des choses si différentes ? Je ne se-  
 rais pas étonné de vous voir oublier bientôt vos serments  
 au comte et à la comtesse. Si vous vous croyez réellement  
 tenu d'expié un malheureux hasard, est-ce par le parjure  
 que vous y parviendrez ?

Kirn ne répondit que par des soupirs, et Wagner se rei-  
 tira. Un peu de réflexion le convainquit que ce serait peine  
 superflue de chercher à ramener la baronne ; il connaissait  
 sa fermeté inflexible, une fois qu'elle avait pris une réso-  
 lution. Mais il écrivit à Alexandre pour lui rapporter l'en-  
 tretien de la veille dans tous ses détails et lui annoncer le  
 départ de Paula.

Le baron revint deux jours après, le visage bouleversé.  
 Sans demander de nouvelles de sa femme aux domesti-  
 ques, il monta à sa chambre, porta les yeux vers son bu-  
 reau, y prit la lettre de Paula, et en rompit le cachet d'une  
 main tremblante.

Cette lettre était ainsi conçue :

« Alexandre, je pars ! Je pars sans rancune, et ceci est  
 mon dernier adieu. Ce mot que tu as prononcé, ce mot  
 terrible qui m'a ravi la foi et l'espoir, la paix et le bon-  
 heur, tout, excepté l'amour, a été aussi l'arrêt de notre

Les députés arrivent nombreux de l'Italie. On croit que le gouvernement présentera demain un projet de loi sur les associations.

Naples, 2 juin.

On a découvert un emprunt bourbonnien clandestin ; l'argent et la correspondance ont été saisis.

Scutari, 1<sup>er</sup> juin.

Hussein-Pacha a battu les Monténégrins. Wassovietch offrirait, dit-on, de faire sa soumission.

Turin, 1<sup>er</sup> juin

La fête du Statut a été célébrée avec enthousiasme malgré la pluie. A Bari, les chanoines de la Cathédrale ont chanté une messe solennelle. L'un d'eux a prononcé un discours dans lequel il a flétri le gouvernement des Bourbons, et fait un brillant éloge de Victor-Emmanuel. La tranquillité règne partout.

— La lettre publiée par l'Italie, et par laquelle le général de Sanfront réclame la responsabilité des affirmations de ce journal relativement à son entrevue avec Garibaldi, produit une grande sensation.

Lyon, 1<sup>er</sup> juin.

L'inauguration du chemin de fer de Lyon à la Croix-Rousse a eu lieu aujourd'hui au milieu d'un concours immense de citoyens. Le clergé et les autorités civiles et militaires assistaient à cette cérémonie. Le trafic commença le 3 juin. Il circulera 200 trains par jour.

Madrid, 31 mai.

Il est inexact que le maréchal Serrano doive aller au Mexique en qualité d'ambassadeur.

Vingt vaisseaux seront réunis à Alicante, le 6 juin.

Dépêche Officielle.

Paris, 3 juin.

Nominations dans le corps du génie.

S. M. l'Impératrice a daigné recevoir, hier, au palais des Tuileries, les comités locaux de la Société du Prince Impérial, des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> arrondissements de Paris, présentés par Messieurs les Maires de ces arrondissements.

— S. A. le vice-roi d'Egypte Saïd-Pacha a quitté, le 2, à 10 heures et demie, le palais des Tuileries, pour se rendre à Boulogne et s'y embarquer pour l'Angleterre.

— Le général Lorencez est rit du bivouac de la Canada, le 29 avril : « Les troupes sous mes ordres ont livré hier un glorieux combat qui aura du retentissement dans le Mexique. Le général Saragosa a été successivement chassé de toutes les fortes positions de la montagne de Cimbrés. » (Journal de Lot-et-Garonne.)

Le général comte de Montebello, aide-de-camp de l'Empereur, va prendre le commandement de la division qui forme désormais notre corps d'occupation de Rome.

Cette nomination sera favorablement accueillie par l'opinion publique. Il était impossible, en effet, de faire un meilleur choix pour une mission aussi difficile et de placer l'honneur de notre drapeau à Rome en de plus nobles mains. La situation du général de Montebello auprès de l'Empereur, son caractère à la fois conciliant et ferme, son passé et ses principes font plus que nous donner l'espérance, nous donnent la conviction que le nouveau commandant en chef des troupes françaises près du Saint-Siège saura, sans sortir de ses attributions militaires, prêter le plus utile concours à celui qui a seul le droit d'entamer et de poursuivre des négociations et de parler au nom de la France.

Quant au marquis de Lavalette, qui n'a pas cessé un instant d'être honoré de la confiance de l'Empereur, il va reprendre le poste qu'il est si digne d'occuper. Le séjour qu'il vient de faire en France lui aura permis de se pénétrer encore plus des intentions du gouvernement impérial à l'égard de la Papauté et de l'Italie, et notre ambassadeur va de nouveau poursuivre le but si conforme aux vœux de la France. Est-ce à dire que la solution du grand problème puisse être attendue d'un jour à l'autre ? Non. Ceux qui attendent une solution immédiate ne se font pas moins illusion que ceux qui attendent le retour vers un passé impossible. La diplomatie dont le rôle et le mérite est d'agir par voie de persuasion, n'arrive pas à ses fins, en un jour, même dans les conditions les plus favorables. Ce qu'il s'agit de

garantir et de concilier, c'est la sécurité du Saint-Père et les intérêts légitimes de l'Italie : Tel est le double but poursuivi par la politique de la France, et nous aurons fait un grand pas vers la solution que tant de vœux appellent lorsque la France ne se trouvera plus en présence d'un non possumus invincible, et que la cour de Rome consentira à ne plus traiter une question politique comme un dogme religieux.

PAULIN LIMAYRAC.

M. de Lesseps a exposé avant-hier, dans la séance de l'Association polytechnique, la situation des travaux du canal de Suez. L'assemblée était très-nombreuse et l'amphithéâtre de l'Ecole de médecine était rempli longtemps avant l'heure indiquée pour l'ouverture des cours. M. de Lesseps a été accueilli avec les témoignages réitérés et les plus chaleureux d'une cordiale sympathie.

Son intention n'était pas de faire un discours, mais d'entretenir familièrement ses auditeurs de la grande entreprise dont il est le créateur. Dans un langage, en quelque sorte intime, il a montré une profonde connaissance de tout ce qui se rapportait à ce sujet.

Il a trouvé facilement des mots spirituels, promptement saisis dans une assemblée française. Il a intéressé, il a touché, il a fait sourire. Avec un tact politique qui a été très-apprécié par l'auditoire, il a parlé de l'opposition anglaise dans les termes les plus conciliants, ajoutant que le canal de Suez est une œuvre de concorde et d'union entre les peuples, à commencer par la France et l'Angleterre.

Les applaudissements qui l'avaient accueilli à son arrivée ont éclaté de nouveau à la fin de la séance. Ainsi, toutes les intelligences, tous les cœurs généreux s'associent à cette vaste entreprise, l'une des plus intéressantes et des plus importantes de notre temps.

(Constitutionnel).

Revue des Journaux.

Le Pays se raille de l'exposé politique que M. Léon Plée traçait hier dans le Siècle sous ce titre « Une nouvelle accalmie. »

« Ce que nous avons à souhaiter, fait observer M. Mitchell, le Siècle nous le dit : la guerre avec la Russie, la guerre avec l'Autriche, la guerre avec la Prusse, la guerre avec l'Angleterre, la guerre avec la Turquie, c'est le seul moyen d'avoir la paix. »

Quant au Siècle, il continue à caresser l'espérance d'une prompt solution de la question romaine :

« Le parti de l'expectative et le parti de l'action, écrit M. de Labedoyère, ont le même but : l'unité et l'indépendance de la Péninsule, et, voyant que la puissance qui a pris en sa faveur une si glorieuse initiative est sur le point de prendre une résolution suprême, ils attendent et serrent leurs rangs. »

L'Union est animée d'un tout autre espoir et sa confiance est plus forte que jamais dans l'avenir :

« Il faut que la révolution en prenne son parti, nous dit M. de Riancey ; Rome ne leur appartiendra pas et elle achèvera dans la paix, dans la sérénité, dans la joie, ces merveilles de piété, de grandeur et de force par lesquelles elle se révèle plus puissante que jamais. »

« A ce propos, y aura-t-il de la part de l'épiscopat « une manifestation » comme dit le Siècle ou l'Opinion Nationale ? Nous ne savons ; mais nous disons que, quels que soient les résolutions et les actes des évêques, la « manifestation » au sens où l'entendent les adversaires de l'Eglise romaine, elle est faite ! »

On lit dans le Courrier des Etats-Unis du 13 mai :

« En terminant une réplique aux Débats, le Constitutionnel définit en ces termes sa position et celle de ses adversaires. »

« ... Pour nous, notre préoccupation principale à cette heure est de bien établir la vérité des faits et de tenir en garde le public contre les illusions pleines de dangers. On se bat en Amérique, mais on souffre

« Dieu, dans sa bonté infinie, peut faire briller la lumière dans les ténèbres qui enveloppent les événements de ces dernières semaines. Et si tu trouves jamais des preuves qui me justifient à tes yeux, si tu découvres jamais que tu as eu tort, alors viens en toute confiance t'adresser à mon cœur. Mon ancien amour y subsiste avec l'oubli et le pardon, car je te sais aussi malheureux que moi. »

« Je n'ai pas voulu te revoir, sentant bien que je n'aurais pu alors me séparer de toi. Dieu te protège, mon Alexandre, et t'accorde la consolation et la paix ! »

» PAULA. »

Après la lecture de cette lettre, Alexandre demeura comme anéanti ; la pensée que sa femme pourrait bien être innocente lui donna à réfléchir, et la douce image de Paula lui apparut dans tout l'éclat de sa pureté primitive. S'il l'avait mal jugée, si ses paroles cruelles avaient injustement banni cette jeune et faible femme et cet enfant, son enfant à lui ! En proie à une mortelle angoisse, il invoqua contre le cri de sa conscience, qui s'éveillaient, les événements récents. De quel amour sincère et fidèle ne l'avait-il pas aimée ! Quel bonheur n'avait-il pas trouvé dans son affection ! Et elle, elle avait pu le trahir ! De qui Schlettendorf avait-il à venger la honte, sinon de sa fille ? de quel enfant parlait la lettre de Kielsky, sinon de l'enfant de Paula ?

Le regard d'Alexandre tomba sur le portrait de sa femme suspendu en face de lui. Cette image lui souriait avec

en Europe ; les champs de bataille américains sont couverts de morts, mais les champs industriels d'Europe sont couverts de blessés. Et malheureusement si l'on doit se battre longtemps encore au delà de l'Atlantique, on souffrira longtemps encore en France et en Angleterre.

« Nous avons donc le droit de dire au Journal des Débats : Vous égarez l'opinion en la poussant à croire que la lutte entre le Nord et le Sud est presque finie. Nous éclairons, nous, en lui disant qu'elle ne l'est pas, qu'elle n'est pas près de l'être, et que, quand bien même les armées du Sud seraient vaincues, le Sud ne serait pas soumis. »

« Les événements décideront de quel côté se trouvent les prévisions les plus sûres, mais jusqu'ici, ils sembleraient plutôt donner raison à la manière de voir du Constitutionnel. »

La note du Moniteur qui annonce le rappel de la moitié des troupes formant notre armée d'occupation en Italie, est l'objet de nombreux commentaires dans le monde politique de Paris. Quelques personnes parlent de garnisons mixtes, sinon à Rome, du moins sur les autres points du territoire pontifical. Cette nouvelle est, quant à présent, dénuée d'exactitude.

Le Journal des Débats fait les réflexions suivantes sur cette note :

Ainsi notre corps d'occupation à Rome est réduit de moitié : des deux divisions qui le composaient, il n'en restera qu'une seule qui sera placée sous le commandement du général comte de Montebello. Nous ne pouvons malheureusement pas dire que cette décision réponde à tous les vœux, à toutes les espérances que les amis de la cause italienne avaient pu concevoir, mais il ne nous est permis de la considérer comme un acheminement vers des mesures plus décisives, c'est-à-dire vers la solution prochaine et définitive de la question romaine. A ce titre, nous croyons pouvoir en féliciter tout à la fois le gouvernement français et la nation italienne. M. de Lavalette doit d'ici à deux ou trois jours, quitter Paris pour se retourner à Rome.

L. ALLOURY.

Il résulte de cette note, dit l'Ami de la Religion, que le corps d'occupation composé, en ce moment, de 8 régiments, va être réduit à 6, chiffre plus que suffisant pour faire respecter, dans les Etats pontificaux, les droits du Saint-Siège et l'honneur de la France. Les italianismes nous ont dit, d'ailleurs, qu'une partie du corps d'occupation était employée, depuis quelque temps, à combattre le brigandage sur les frontières napolitaines ; or, puisque, d'après eux, toutes les bandes sont détruites, nous ne voyons pas la nécessité de conserver des troupes françaises dans les Abruzzes.

BLANDEAU.

On lit dans le même journal :

Ce choix nous semble une garantie pour le maintien de notre occupation à Rome. Le général, qui est un soldat loyal, un cœur honnête, un esprit droit, est incapable de se laisser jamais employer à aucun acte contraire à son honneur et à sa conscience. Il a épousé, le 19 janvier 1847, Mlle Adrienne de Villeneuve Bargemont, dame du palais de l'impératrice et fervente catholique.

Mercredi dernier, 28 mai, dans un grand dîner donné par M. le maréchal Randon, ministre de la guerre, et auquel assistait Mgr Chigi, nonce apostolique en France, ce dernier félicita le général de Montebello sur sa nomination ; de son côté, le général de Goyon, qui se trouvait parmi les convives, dit à son successeur : « Si j'étais égoïste, je devrais être mécontent de votre nomination ; car si je suis aujourd'hui regretté à Rome, vous me ferez bien vite oublier. »

Nous souhaitons de tout notre cœur au général de Montebello de mériter ce compliment.

H. FISQUET.

En principe, dit l'Union, la mission d'honneur et de protection confiée à nos armes subsiste avec toutes ses obligations et dans toute son étendue. Le nombre des soldats qui représentent la France près du trône de Saint-Pierre importe peu ; ce qui importe, et ce

douceur, et les lèvres entr'ouvertes de la mère et les petits bras étendus de l'enfant lui parurent un appel, une prière touchante.

— Non, non ! s'écria-t-il avec angoisse, tu mens, tu n'es plus celle que j'aime, mes yeux se sont ouverts !

Tout à coup pénétrèrent par les hautes fenêtres les derniers rayons du soleil couchant, qui environnèrent d'une éclatante aureole d'or la tête de la jeune mère. Le baron s'abandonna un instant au charme merveilleux de ce spectacle, puis il tira couragement le rideau sur le portrait, comme pour se mettre à l'abri de la tentation. Il envisageait d'un œil calme et résolu la voie qu'il s'était tracée, voie solitaire et vide de bonheur, toute de travail, de peines, de conscience à remplir ses devoirs. Son but, c'était l'oubli ; sa récompense, — il sourit amèrement, — sa récompense, elle lui était ravie, il n'en espérait plus.

IX

On était en février, le froid était très-rigoureux, le ciel sombre et chargé, et depuis plusieurs jours il tombait de la neige en abondance. Malgré cela, la voiture du baron se trouvait attelée dans la cour du château, et les domestiques affairés y portaient des bagages ; ce n'était donc pas d'une petite excursion, mais d'un voyage qu'il s'agissait.

Dès que tout fut prêt, le baron parut. Il était maigre et bien plus pâle qu'au moment de son retour avec Paula. Il n'avait plus entendu parler d'elle, et il bannissait avec énergie les pensées qui lui rappelaient, cette femme

qui importe surtout à la France, c'est qu'elle garde ce poste ; pour employer un mot devenu célèbre : « quatre hommes et un caporal y suffiraient. »

Ainsi tombe, quant à présent, tout l'échafaudage de rumeurs hostiles et de coupables espérances, basé sur le projet de réduction du chiffre de nos troupes, et sur le rappel de M. le général de Goyon. Nous avions raison, malgré des craintes fondées et de fâcheuses apparences, nous avions raison de rejeter avec indignation toute pensée qui aurait infligé à notre pays la responsabilité et la honte d'un abandon de la Papauté.

Nous ne savons quelles instructions emporte le général de Montebello. Y a-t-il quelque rapport entre ces instructions et la nouvelle que donnait hier la dépêche suivante adressée à l'Agence Reuter de Londres : « Une note de M. Thouvenel a été communiquée au cardinal Antonelli ; elle porte que la France ne veut rien changer à la situation actuelle de la question romaine, et recommande au Pape d'avoir plus de confiance dans le gouvernement de l'empereur ? » Nous l'ignorons.

Mais ce qui résulte pour nous de tout ce qui se dit à Paris, ce que confirment le caractère franchement militaire et la loyauté de sentiments du comte de Montebello, c'est qu'il n'eût accepté aucune mission qui n'impliquât pas le respect le plus complet des droits du Saint-Siège, le maintien et la défense de la souveraineté pontificale.

HENRY DE RIANCEY.

On lit dans le Siècle :

Nous voilà entrés dans la phase de l'occupation restreinte qui doit mener promptement à l'évacuation.

A mesure que les tuniques bleues se retirent, les robes noires les remplacent ; il y aura bientôt assez de prêtres à Rome pour combler le vide qui vient de s'opérer dans la garnison. Les prélats se sont mis en voyage les premiers ; maintenant c'est le tour des grands vicaires, des supérieurs de séminaires et de convents, des chanoines prébendés et non prébendés, des prêtres des archiprêtres, des curés, des doyens et même des simples vicaires. La liste quotidienne des pèlerins, comme on les appelle, remplit tous les jours une ou deux colonnes des journaux religieux.

Les évêques ne partent plus maintenant qu'accompagnés d'un certain nombre de prêtres de leur diocèse ; quelques débris des phalanges de Saint-Vincent-de-Paul leur font cortège, musique en tête, jusqu'à la sortie de la ville ; on se sépare en criant quelque peu : Vive le pape-roi ! et le journal ultramontain de la localité écrit le lendemain qu'il y aura encore en France de beaux jours pour la religion.

Ceci est le tableau abrégé de ce qui se passera à Rome : des cris, des cantiques, de la musique, des scènes d'attendrissement, du pittoresque, et rien de plus.

E. de la Bédollière.

On lit dans le Pays :

Les mesures qu'annonce le Moniteur ne sont donc pas destinées, selon nous, à inaugurer à Rome une nouvelle ligne politique de notre part. Nous sommes convaincus, au contraire, que nos traditions d'influence médiatrice y seront continuées avec la prudence et la fermeté dont ne s'est jamais départi, dans cette grave question, le gouvernement impérial.

A. de Beaufort.

On lit dans l'Opinion nationale :

M. de Goyon ne verra plus Rome que dans ses souvenirs et dans ses espérances. Il a été rappelé et non appelé. Le Moniteur le constate ce matin, en annonçant la nomination du général de Montebello au poste du commandement en chef de notre corps d'occupation, « réduit à une seule division, composée de trois brigades. »

Cette réduction ne nous satisfait qu'à titre d'acheminement vers une évacuation complète. Nous ne saurions, toutefois, qu'approuver le gouvernement de laisser à Rome trois brigades plutôt que trois compagnies. Tant que nous continuerons d'occuper cette ville, notre premier devoir est de nous montrer assez forts, d'imposer assez de respect pour rendre impossible un coup de main des patriotes les plus impatients, qui, dans certains moments d'exaltation, d'audace téméraire ou de désespoir, pourraient compro-

qu'il aimait encore quoiqu'elle eût perdu son estime. Une cruelle privation pour lui dans sa solitude de Schlettendorf, — où il recevait le moins de visites possible, c'était de ne plus entendre la voix de Paula et les cris joyeux de son enfant. Oh ! est-il au monde accents plus doux que ceux-là !

Apprenant que sa propriété patrimoniale de la Thuringe, qu'il n'avait pas visitée depuis plusieurs années, venait d'être la proie d'un incendie qui plongeait dans un dénuement complet de nombreuses familles de pauvres journaliers, lesquelles se trouvaient même sans abri par ce froid excessif, il se mit en route sur-le-champ pour contribuer à porter un prompt remède à un état de choses si navrant.

Grâce à ses fourrures et à sa chancelière, il ne souffrit pas trop de la température, d'autant plus que, une fois à Heidelberg, il prit le chemin de fer jusqu'à Gotha, où il remonta dans sa voiture. Le ciel sombre et les flocons de neige n'étaient guère propres à lui rendre de la gaieté, et le fouet du postillon ne réussissait guère à faire hâter le pas aux chevaux.

G. RAIMUND.

(La suite au prochain numéro.)

séparation. Je serais coupable de consentir à ce qu'il fut prononcé par un tribunal, car je sais, — et cette conscience est mon soutien dans l'adversité, — je sais que je suis toujours digne de toi comme le jour où je devins ta femme, ta femme confiante et rayonnante de bonheur. Permetts-moi de te le dire, j'en suis même plus digne encore qu'à cette époque, car tu as beau m'offenser, m'humilier par le plus affreux soupçon, je t'aime néanmoins au milieu de mes tortures, et je prie Dieu de te pardonner comme je te pardonne. Ton erreur est épouvantable ! Je ne serais pas étonnée que le monde me condamât puisque les apparences parlent si haut contre moi ; mais que toi aussi tu me croies coupable, ô Alexandre, cela me fend le cœur.

« Pardonne ! mon intention n'est pas de me plaindre, mais de causer tranquillement avec toi. Un autre motif qui me fait reculer devant une séparation judiciaire, c'est que j'ai des devoirs à remplir envers mon enfant, qui est aussi le tien, crois-moi. Je pars pour la haute Italie, dans l'espoir d'y trouver un petit coin paisible où je vivrai avec Gustave sans être entourée d'affection, mais au moins innocuë, et c'est beaucoup, car la honte, même imméritée, est un fardeau accablant. Je t'informe du lieu de ma retraite, non que j'espère te voir changer de sentiments et me rappeler à tes côtés. Je t'aime d'un amour inexprimable, mais je ne serais pas la fille de mon père si, après ce qui s'est passé, je retournais jamais dans tes bras, je m'appuyais avec confiance sur ton sein, tant que tu n'aurais pas de preuves évidentes de l'intégrité de mon honneur.

mettre la dignité de notre drapeau et créer à l'Italie des difficultés sérieuses.

Mais la possibilité seule d'une pareille tentative prouve que nous remplissons là-bas un rôle dont nous devons nous débarrasser au plus vite, parce qu'il n'est en rapport ni avec le principe de la souveraineté nationale, base de notre état politique, ni avec nos intérêts, car nous n'en avons pas de plus grands dans la Péninsule que de vivre en parfait accord avec le gouvernement de Victor-Emmanuel.

A. Bonneau.

On lit dans la Gazette de France :

Nous ne chercherons pas à tirer de cette nomination, des pronostics favorables au maintien du *statu quo*. Il nous serait cependant très-facile de montrer que les partisans de l'abandon de Rome, qui avaient annoncé que M. de Goyon ne serait pas remplacé, sont battus sur ce point. Mais, nous le répétons, il importe peu d'avoir l'un ou l'autre général, l'un ou l'autre ambassadeur dans la ville des Papes : la seule question sérieuse est celle-ci : le gouvernement veut protéger contre la Révolution le pouvoir temporel du Pape.

Or, nous croyons fermement, en dépit de tous les incidents, que jamais le gouvernement français ne cédera à une puissance quelconque, pas même au Piémont, la position qu'il a prise à Rome. La diminution de l'effectif n'a donc aucune autre signification que celle de réaliser des économies nécessaires ; et sous ce rapport nous pouvons bien exprimer le regret que la mesure n'ait pas été plus large.

G. Janicot.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Chronique locale.

Un arrêté préfectoral du 2 juin courant, a prescrit, en vue de l'exécution des travaux de la campagne de 1862, le chômage de la navigation du Lot : 1° entre les écluses de Frontenac et de Castelfranc ; du 15 juin courant au 30 septembre prochain, 2° entre les écluses de Cessac et du Fossac ; du 15 juillet prochain au 30 septembre suivant.

Par arrêté préfectoral du 31 mai 1862, M<sup>lle</sup> Fabre (Anne) a été chargée de la direction de l'école communale mixte, de St.-Paul-de-Vers, commune de St.-Céré.

Un décret du 16 avril dernier vient d'autoriser le sieur Dols, de Crégols, à construire une usine à blé à trois tournans sur la rivière du Lot, à St.-Cirq-Lapopie.

Jeudi dernier, la fête de l'Ascension a été solennellement célébrée. Comme à l'ordinaire, la procession, sortie de la Cathédrale après les vêpres, s'était rendue à l'hospice, en suivant son parcours accoutumé.

M. le maréchal Canrobert, qui avait prolongé son séjour à Nancy, à l'occasion de l'arrivée de M. le ministre de l'instruction publique, est parti pour aller prendre le commandement du camp de Châlons.

Dimanche dernier, vers une heure, la nommée B., blanchisseuse, n'ayant pu entendre, par rapport à son état de surdité, le bruit d'une voiture qui venait derrière elle, fut renversée sous les pieds des chevaux. Un sergent-major du 80<sup>e</sup> de ligne, en garnison à Cahors, la retira assez tôt pour qu'elle n'eût aucun mal.

La foire de la *Saint-Clair*, à Cahors, n'est pas seulement un jour réservé aux transactions commerciales ; c'est encore un jour de fête et de plaisirs pour les domestiques de tout sexe qui changent habituellement de maîtres à cette époque de l'année. La promenade Fénélon est leur lieu de rendez-vous. Ils y établissent des bals champêtres qui ne se terminent d'habitude qu'à la nuit.

Comme tous les ans, les danses n'ont pas cessé, avant-hier, du matin au soir. Aussi la promenade Fénélon présentait-elle une animation bruyante qu'augmentait encore l'établissement de quatre ou cinq baraques de saltimbanques et de plusieurs débits et magasins ambulants.

Quant à la foire en elle-même, elle a été fort belle. Elle a été favorisée par un temps magnifique. Les transactions opérées ont été nombreuses et les différents marchés étaient plus suivis que de coutume. Le marché aux bœufs surtout était bien garni et toute la ligne des boulevards, affectée d'ordinaire à sa tenue, suffisait à peine à contenir les bestiaux qui avaient été amenés.

On nous écrit de Gourdon :

Le 28 mai dernier, vers les deux heures du soir, au moment où les élèves de l'école primaire de Pinsac entraient à la classe, il vint à l'idée d'un certain nombre d'entre eux d'attacher un cheval de seigneur-de-long, qui se trouvait sur la place publique du bourg. Après

l'avoir lié par le milieu, ils tirèrent la corde en travers et finirent par faire perdre l'équilibre à cet instrument, qui se renversa sur l'un d'eux, le nommé Chassaing (Pierre), âgé de neuf ans, qui fut atteint à la tête et mourut presque instantanément.

On nous écrit de Vayrac :

Jusqu'ici le temps sec n'a préjudicié en rien à la beauté de nos vignes qui promettent une assez belle récolte. Cependant la culture de la vigne dans notre localité laisse à désirer en la comparant aux vignobles de certains enclos des communes du canton de Brétenoux. Le goût de nos propriétaires fonciers est bien plus porté aux soins de la culture des céréales qu'aux produits vinicoles.

Un riche propriétaire du canton fera, dit-on, couper ses foins par une faucheuse de la plus haute confection connue ; un autre propriétaire d'une commune voisine, vient tout récemment d'arriver d'Angleterre où il a été étudiant, dans ses détails, les progrès de la culture anglaise et se mettre au courant des perfectionnements qu'ont subi les instruments aratoires figurant à l'exposition de Londres. D'autres propriétaires, en s'associant, suppléent à la lenteur de nos foires en conduisant les bœufs engraisés dans leurs étables sur les marchés de Paris.

Formons des vœux pour que ces hommes compétents donnent aussi à la vigne les soins qu'elle réclame. Ils obtiendront ainsi un rapport plus considérable, et auront la douce satisfaction d'avoir contribué au progrès de l'agriculture.

La foire de Vayrac, tenue le 2 juin, a été lente pour la vente des bœufs de travail, assez active pour celle des chevaux, mulets, etc. Les brebis et montons se sont également bien vendus. Il y a eu une assez grande activité pour la vente des étoffes, articles d'été.

La foire de Martel, du même jour, fut presque effacée par la coïncidence de celles de Souillac et de Vayrac.

Une question qui intéresse le commerce, vient d'être résolue de la façon suivante :

« Celui qui accepte un mandat portant la mention : *retour sans frais*, accepte, par là même, l'obligation de ne pas le faire protester à échéance, et dans le cas où il n'aurait pas imposé la même interdiction à ses propres cessionnaires, il demeure chargé des frais du protêt dressé par ces derniers. »

Ainsi jugé par le tribunal de commerce de la Seine, dans son audience du 8 avril 1862.

On lit dans le Languedocien :

« Une chose remarquable cette année, c'est la lenteur de l'oidium à se manifester sur les ceps, c'est l'absence presque universelle de ces signes indicateurs de la maladie, dont il suffit, pour déterminer le développement, ou d'une humidité quelque peu persistante ou de quelques jours accablants de chaleur. »

Il est bien sans doute des vignobles où ces signes caractéristiques se déclarent, ici cette efflorescence qui leur est particulière, là par la hirsutité ou la contradiction des feuilles, ailleurs par cet état général de souffrance de la végétation qui en est un des précurseurs. Dans l'ensemble on s'accorde à reconnaître que l'invasion annuelle du fléau n'a pas cette fois l'activité délétère qui lui est propre, et qui trop souvent, dans les premières années de son apparition surtout, a donné lieu à tant de mécomptes par l'extrême rapidité de sa marche.

C'est à cette benignité du mal que nous devons surtout la décision prise par bien des viticulteurs, par les grands propriétaires notamment, d'employer au soufrage des vignes le soufre mélangé de plâtre. »

CAISSE D'EPARGNE DE CAHORS.

Séance du 1<sup>er</sup> juin 1862.

43 Versements dont 2 nouveaux. . . . . 4,417 »  
5 Remboursements dont 1 pour solde. 4,410 06

TAXE DU PAIN. — 25 avril 1862.

1<sup>re</sup> qualité 40 c., 2<sup>e</sup> qualité 37 c., 3<sup>e</sup> qualité 34 c.

TAXE DE LA VIANDE. — 12 mars 1862.

Bœuf : 1<sup>re</sup> catégorie, 1<sup>er</sup> 15 c. ; 2<sup>e</sup> catégorie, 1<sup>er</sup> 05 c.  
Taureau ou Vache : 1<sup>re</sup> catég., 95 c. ; 2<sup>e</sup> catég., 85 c.  
Veau : 1<sup>re</sup> catégorie, 1<sup>er</sup> 30 c. ; 2<sup>e</sup> catégorie, 1<sup>er</sup> 20 c.  
Mouton : 1<sup>re</sup> catégorie, 1<sup>er</sup> 25 c. ; 2<sup>e</sup> catégorie 1<sup>er</sup> 15 c.

Pour la Chronique locale : A. LAYTOU.

Départements.

LOT-ET-GARONNE.

Agen. — Nous croyons devoir rappeler aux personnes intéressées, que la foire de Nérac ne commencera cette année que le 16 juin courant, et qu'à l'avenir elle n'ouvrira plus le 15 quand cette date sera un vendredi, un samedi ou un dimanche.

Mgr. l'Evêque d'Agen est parti hier pour Rome. Ce départ s'est effectué au milieu d'une affluence considérable et avec des circonstances touchantes. Le clergé de la ville, le chapitre de la cathédrale, les deux séminaires, les professeurs de l'Ecole Saint-Caprais, les Frères des Ecoles chrétiennes, un très-grand nombre de pieux fidèles, parmi lesquels on remarquait les présidents et plusieurs membres des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul se trouvaient réunis à la gare pour saluer une dernière fois Sa Grandeur.

Monseigneur, ému de ce témoignage spontané de sympathie, a trouvé dans son cœur d'évêque quelques bonnes paroles de remerciement. « Je dirai au Saint-Père, s'est-il écrié, que vous m'avez tous accompagné jusqu'à la gare, mais que vos cœurs vont plus loin. » Sa Grandeur a donné ensuite, et à deux reprises, sa bénédiction épiscopale, avant de monter dans l'express par lequel elle est partie.

Notre vénéré prélat doit s'embarquer à Marseille avec les cardinaux de Bordeaux et de Lyon.

(Journal de Lot-et-Garonne.)

Tarn. — La Société littéraire et scientifique de Castres décernera UNE MÉDAILLE D'OR au meilleur ouvrage sur les avantages, l'amour et l'utilité du travail.

Cette médaille porte d'un côté une ruche avec un essaim d'abeilles, et de l'autre : *Utilité du travail*. Elle est due à la générosité de feu M. Jean-Pierre-Paul RODIÈRE, docteur en droit, ancien avoué, près le tribunal de première instance d'Albi.

Elle sera décernée selon les termes de son testament, « au meilleur ouvrage qui aura été composé en langue française ou latine, et qui sera envoyé dans un concours ouvert pour des Français ou de tels naturalisés. Seront admises les traductions des ouvrages étrangers sur les avantages, l'amour et l'utilité du travail. »

L'ouvrage couronné sera imprimé sur les fonds du legs de M. Rodière ; « un certain nombre d'exemplaires sera distribué gratuitement, surtout dans les collèges royaux et communaux du département du Tarn, et autant que possible, par addition aux couronnes de laurier accordées pour les accessits des prix. »

M. le Maire de Castres, légataire, a remis l'exécution de la volonté de M. Rodière, et le jugement du concours à la Société littéraire et scientifique.

Les ouvrages seront reçus jusqu'au 1<sup>er</sup> février 1863. Ils doivent être adressés franco à M. le Président de la Société littéraire et scientifique de Castres, et porter une épigraphe reproduite sur un billet cacheté qui contiendra le nom, les prénoms, la profession et le domicile des concurrents.

Les ouvrages envoyés ne seront pas rendus. Le billet accompagnant l'ouvrage couronné sera seul ouvert : les autres seront brûlés.

La médaille sera décernée dans la dernière quinzaine du mois d'avril 1863.

Ce concours, qui doit être quinquennal, avait été ouvert l'année dernière. Aucun des 21 mémoires adressés n'ayant paru à la Société, malgré la valeur de plusieurs d'entre eux, répondre aux conditions du programme, la question a été remise au concours pour l'année 1863.

La même Société distribuera aussi en 1863, UNE MÉDAILLE D'ARGENT pour une pièce inédite en vers français, sur un sujet laissé au choix des concurrents, et UNE MÉDAILLE D'ARGENT pour une pièce inédite en vers patois, sur un sujet laissé au choix des concurrents.

Les manuscrits devront être adressés, franco, à Castres, avant le 1<sup>er</sup> février 1863, à l'adresse de M. le Président de la Société littéraire et scientifique.

Ils porteront une épigraphe qui sera reproduite sur un billet cacheté, contenant le nom, les prénoms, la profession, le domicile de l'auteur, et la déclaration que l'ouvrage est inédit, et qu'il n'a pas été déjà présenté à un concours.

Les manuscrits adressés à la Société ne seront pas rendus. Les billets cachetés, autres que ceux qui se rapportent aux ouvrages couronnés, seront brûlés.

Ces médailles seront distribuées dans la dernière quinzaine du mois d'avril.

Pour la chronique départementale, A. LAYTOU.

Paris.

Paris, 3 juin.

Le conseil des ministres s'est réuni samedi au palais des Tuileries, sous la présidence de l'Empereur.

M. le baron de Bomberg, et M. le baron de Bismark sont arrivés à Paris.

La commission du budget et celle relative aux brevets d'invention s'est réunie, lundi, dans les bureaux du Corps législatif.

Vendredi soir, Leurs Majestés ont dîné chez le vice-roi d'Egypte, dans les appartements qu'il occupe au château des Tuileries,

au pavillon Marsan. Son Altesse avait fait servir à la turque une table où l'Empereur, l'Impératrice et le Prince Impérial, ont pris place à côté de Son Altesse et de son neveu, le prince Mustapha. Les personnes qui ont eu l'honneur d'assister à ce dîner, ont admiré à la fois la simplicité de l'ordonnance des repas orientaux, et le luxe qu'il est possible d'y déployer. En effet, la table se compose d'un simple plateau autour duquel six personnes peuvent s'asseoir à l'aise ; on ne sert à la fois qu'un seul plat qui se trouve à la portée de tous les convives. Mais, chez le vice-roi d'Egypte, ce plateau est d'abord en argent émaillé remplacé plus tard par un autre en or massif. Le plat du milieu, les assiettes, les couverts, sont en or pendant le repas, et en or enrichi de pierreries, au dessert, ainsi que les verres. Après le dîner, Leurs Majestés ont été prendre le café dans les salons du vice-roi, suivies de toutes les personnes de leur Maison et de celle de Son Altesse. Le café a été servi à la turque dans des petites tasses et sous-tasses d'un grand prix, et des pipes magnifiques ont été présentées à Sa Majesté et à toutes les personnes réunies dans les salons. La musique du vice-roi, amenée exprès, la veille, de Toulon, a joué pendant tout le repas, des airs égyptiens très-originaux.

Leurs Majestés ont témoigné leur satisfaction à plusieurs reprises pendant cette soirée, et ont adressé leurs remerciements au vice-roi, se retirant à dix heures un quart du soir.

Le bruit se répand que par suite d'explications, l'Espagne prendrait prochainement une situation nouvelle dans la question mexicaine, en concourant diplomatiquement à sa solution. Le général Prim rentrerait en Europe. Le maréchal Serrano irait à Mexico avec le titre d'ambassadeur extraordinaire. L'Angleterre se rangerait à cette idée lorsque le peuple mexicain aura fait connaître ses vœux.

Nous avons la confirmation de la nouvelle, par nous donnée il y a quelques jours, du rappel de M. de Kisselef ambassadeur de Russie en France ; l'honorable diplomate a pour successeur, dit-on, M. le comte de Bulberg, dont les sympathies pour notre pays, et pour le gouvernement de l'Empereur sont connues.

Pour extrait : A. LAYTOU.

LES TOUAREG

L'arrivée à Paris de trois chefs touareg qui viennent s'initier, en quelque sorte, aux merveilles de notre civilisation, est un événement d'une non moindre importance que la visite des ambassadeurs japonais, car il peut avoir une influence considérable sur nos futures relations avec l'intérieur de l'Afrique. Si tout, chez nous, nos mœurs et nos usages, aussi bien que nos vastes cités, doit être un sujet d'étonnement pour ces enfants du désert, eux-mêmes nous apportent un sujet d'observation curieux à plus d'un titre.

Le véritable nom des Touareg, le seul sous lequel ils désignent leur race, est Imôchagh.

On nous rapporte, dit le *Salut public*, quelques particularités curieuses relatives aux Touareg qui viennent de séjourner dans notre ville.

Toutes les merveilles de la civilisation européenne, frappent vivement leur imagination ; mais ce qui les a le plus profondément impressionnés, c'est la vue des grandes masses d'eau. L'aspect du Rhône, sa largeur, la rapidité de son cours leurs causaient des vertiges de plaisir, qu'ils traduisaient par une mimique des plus expressives.

Conduits à la maison de campagne d'un des plus honorables négociants de Lyon, ils sont demeurés stupéfiés à la vue d'un portrait en pied. Incapables de se rendre compte des procédés de la peinture, des gradations de nuances, des effets de relief et de modèle, ils passaient leurs mains sur la toile, voulaient regarder derrière le cadre, absolument comme des enfants, et semblaient persuadés qu'ils contemplaient quelque chose de surnaturel.

Déjà, lors de leur passage à Alger, ils avaient beaucoup admiré des assiettes représentant des batailles, des fantaisies arabes, etc., et avaient déclaré que de si merveilleux objets se vendraient très-cher dans le Soudan.

Du reste, leur goût, en fait de dessin et de couleur, est des plus exclusifs ; ils n'aiment ni les nuances tendres, ni les broderies des fleurs. Les magnifiques étoffes de MM. Le Mire les ont laissés presque indifférents. Les couleurs sombres et tranchées avec des dessins presque géométriques (par respect sans doute pour les formes des caractères arabes) ont toutes leurs préférences. Des foulards grenats, rouges, bleus, avec des raies, carreaux, aux bordures vigoureuses, leur faisaient pousser des cris d'admiration.

Il est à considérer que leurs étoffes les plus usuelles sont des tissus de coton, très-souples quoique fort épais, qu'ils fabriquent en bandes étroites, bleues, blanches, ou avec des

carreaux de ces deux couleurs. Ils réunissent ces bandes par des coutures pour en faire de grandes pièces, qui leur servent de tapis, couvertures et manteaux. Dans leurs transactions commerciales, qui ne se font que par voie d'échange, les bandes d'étoffe qu'ils détachent de leur manteau servent, avec des chapelets de petites coquilles, d'appoint pour équilibrer les marchés.

On est fort mal renseigné sur les dangers qu'ont à affronter les voyageurs chez les Touaregs. M. Duveyrier, qui a séjourné chez eux une année, circulait avec un sac d'écus ostensiblement attaché sur son chameau. Partout il payait à sac ouvert et jamais il n'a été ni violenté, ni volé. M. Duveyrier se propose d'accompagner la caravane qui partira au mois d'octobre pour le Soudan.

Pour extrait : A. LAYTOU.

**Nouvelles Étrangères.**

**ITALIE.**

On écrit de Turin, 27 mai : « Le complot qui a occasionné le malheureux événement de Brescia avait plus de ramifications qu'on ne pensait. C'est ce qui résulte des découvertes amenées par l'instruction judiciaire. Garibaldi était évidemment la dupe d'une partie de son entourage. L'affaire Cattabeni se complique. On dit que les détails en seront écrasants pour les Mazziniens. »

Le général Bixio a été mandé à Turin par le télégraphe; on veut probablement le charger d'une mission pour Garibaldi.

Hier soir, l'ex-dictateur était à Lecco. Le gouvernement avait eu la précaution d'expédier un bataillon de bersagliers dans cette ville pour empêcher les manœuvres du parti d'action qui, sur certains points, tendent à compromettre gravement la paix et l'ordre public.

Bon nombre de jeunes gens arrêtés à Sarnico et condamnés à Alexandrie ont été remis en liberté. Il a été constaté que la plupart avaient été réellement trompés sur le but et le caractère de l'expédition. Les meneurs leur avaient fait croire qu'ils agissaient d'accord avec le gouvernement.

Le roi est profondément affligé. Turin est calme; mais de fâcheux pressentiments assiègent les esprits. On craint les conséquences des menées mazziniennes dont Gènes est le foyer et dont le comité de Provedimento et l'association militaire sont les deux grands moyens d'action. Et dire que M. Ricasoli a pu se laisser prendre aux belles protestations du député Mauro Macchi, quand il représentait ces deux sociétés comme de simples associations de bienfaisance, presque des confréries religieuses. La situation léguée à M. Rattazzi par le précédent ministère est difficile sans doute, mais l'habileté et l'énergie du président du Conseil sauront venir à bout de tous les obstacles.

La 4<sup>e</sup> légion de la garde nationale de Naples a été dissoute pour avoir fait adhésion aux principes de M. Nicotera. Tout le monde a applaudi à cet acte.

Le tir national en Lombardie est suspendu jusqu'à l'issue de l'instruction commencée sur les événements de Bergame et Brescia.

Les nouvelles du Midi sont excellentes. Partout, les insurgés sont battus; le découragement est entré dans leurs rangs depuis qu'ils ne reçoivent plus de Rome ni hommes ni argent. C'est à la surveillance des troupes françaises que ce résultat est dû. François II commence à se trouver dans une position financière gênée. Le Pape et la reine d'Espagne lui ont refusé des fonds. On dit qu'il ne tardera pas à quitter Rome.

Messine, 30 mai.

Le prince Napoléon est arrivé à deux heures du matin, S. A. a débarqué à neuf heures. Les autorités étaient venues le recevoir. La foule était immense. Le prince a visité les principales églises. Il a assisté, du balcon du palais, au défilé de la troupe et des corporations. La foule poussait les cris de : Vive la France! Vive les défenseurs de l'Italie! (Bayvet.)

La Sentinelle de Brescia publie la lettre suivante, que le général Garibaldi a adressée, en date de Trescorre 24 mai, à M. le lieutenant Duce, en réponse à une lettre explicative que celui-ci lui avait adressée :

A. M. Duce Luigi, adjudant-major en second au 19<sup>e</sup> de ligne, Brescia.

« Je n'avais pas besoin de votre lettre pour être persuadé qu'aucun de ceux qui font partie du brave corps d'officiers de l'armée n'aurait commandé, ni a commandé, le feu contre une multitude de citoyens désarmés. »

« Quant à la vérité des faits arrivés à Brescia dans la nuit du 15 courant, j'espère que l'évidence ressortira pour tous de l'instruction du procès des auditeurs militaires. »

« Je vous salue distinctement. »

» G. GARIBALDI. »

**GRÈCE.**

On écrit d'Athènes :

« La démission du cabinet est de nouveau présentée et le roi ne peut parvenir à former le ministère, parce qu'il a constamment refusé les conditions que tous les hommes éminents successivement appelés par lui pour constituer un conseil, ont mises à leur acceptation. Le roi Othon n'a jamais cédé, disent les Grecs, qu'à la force brutale : une fois, en 1843, au soulèvement de la nation de l'armée; une autre fois, en 1854, à l'occupation anglo-française. Le cabinet Miaoulis veut à tout prix se retirer des affaires. Il en est à sa deuxième démission depuis la reddition de Nauplie. Le roi ne s'en inquiète pas; il prend son temps pour réfléchir et ne rien décider. »

« L'influence anglaise est de plus en plus prépondérante en Grèce. La France et la Russie ne viennent qu'au second rang. Il est vrai qu'aucune puissance n'est représentée comme la Grande-Bretagne au mouillage du Pirée. Les marins anglais encombrant nos rues. Il y a dans le port un vaisseau de 86, *Ermouth*; une immense frégate, la *Doris*; deux corvettes, le *Pelican* et une autre; et, enfin, la canonnière *Alacrity*. On attend, dans huit jours, de Constantinople, le prince de Galles sur son yacht. L'amiral Marti est au mouillage de Zante avec son escadre. Ce ne sont pas, comme vous le voyez, les canons qui manquent aux conseils que M. Elliot apporte de la part de son gouvernement à Sa Majesté Hellénique. »

« Quant aux forces françaises dans le Levant, elles consistent dans une frégate et deux avisos au mouillage de Smyrne. Il y avait au Pirée un aviso de guerre français qui vient de partir pour Toulon. »

**PRUSSE.**

On a arrêté le 27, à Berlin, et amené devant le procureur du roi un homme qui prétendait qu'on l'avait payé pour commettre un attentat sur la personne du roi. Quand on eut examiné l'affaire de plus près, il devint évident qu'elle se réduisait tout simplement à une mystification, et le procureur du roi ne fit aucune poursuite contre l'individu qui s'était ainsi dénoncé lui-même. On dit que c'est un jeune homme qui, venu de son pays dans la province de Posen, et se trouvant sans ressources, avait tenté de se détruire : en ayant été empêché, il avait inventé cette fable, dans l'espoir sans doute d'en tirer un profit quelconque.

**POLOGNE.**

La nomination du grand-duc Constantin en qualité de vice-roi de Pologne inspire au *Times* les observations suivantes :

« La nouvelle de la nomination du grand-duc Constantin comme vice-roi de Pologne surprendra probablement moins les Russes que les Polonais. On sait bien à Saint-Petersbourg que le grand-duc est ambitieux et qu'il convoite depuis longtemps le poste important et difficile qu'il est sur le point d'occuper. Les innombrables réformes dans l'administration du département de l'amirauté commencées sous l'inspection du grand-duc sont loin d'avoir suffi pour absorber l'énergie d'un prince qui, dans un temps, paraît avoir cru qu'il était né pour le commandement impérial, et qui, depuis l'avènement du présent empereur, a cherché à se distinguer de toutes les manières possibles. Cependant, entre présider des associations et gouverner un royaume la distance est grande, surtout quand le royaume à gouverner est la Pologne, et que le prince nommé pour le gouverner est le fils de Nicolas. Le grand-duc Constantin va avoir à donner des preuves de qualités qu'il n'a pas été à même jusqu'à présent de déployer, et surtout il faudra qu'il prenne sur lui de faire à Varsovie quelques concessions réelles sans lesquelles il trouvera la posi-

tion de vice-roi aussi intolérable qu'elle l'a été pour Gortchakoff, pour Sukozanett, pour Lambert et pour Luders.

« Le frère de l'empereur ne peut prétendre à saisir les rênes du gouvernement de Pologne, en vue, ou plutôt avec la prescience qu'il s'y rendra impopulaire. »

« A la vérité, le fait d'être accompagné par le marquis Wielopolski peut être regardée comme le signe qu'il se rend là dans un but de bienfaisance et qu'il inaugurerait son règne en promulguant quelques-unes des réformes recommandées par le marquis dans le mémoire qu'il a présenté à l'empereur à Saint-Petersbourg l'automne dernier, et dont l'une des principales était le rétablissement des universités polonaises ou au moins d'académies supérieures susceptibles de suppléer à leur absence. Mais la réforme d'éducation n'est que l'une des nombreuses réformes qu'un vice-roi bien intentionné aidé d'un tel adjoint que M. Wielopolski est susceptible d'introduire. Il n'y a pas de difficulté de trouver par où commencer, car les Polonais manquent de tout. Quand un autre grand-duc Constantin était en Pologne, commandant une armée polonaise, les Polonais possédaient de grands avantages politiques sur les Russes qui n'en ressentaient pas, dit-on, une faible jalousie. Cette jalousie ne créait pas aujourd'hui de graves difficultés, car actuellement la Russie elle-même possède une somme de liberté que les Polonais eux-mêmes ont appris à envier. »

**AMÉRIQUE.**

New-York, 20 mai.

(Par le télégraphe du cap Race. — Officiel.)

La flotte fédérale blindée, composée du *Monitor* et de quatre canonnières, a été repoussée par les batteries confédérées du fort Darling, à sept milles de Richmond. Elle est partie et retournée à Jamestown.

La rivière James n'est pas barrée jusqu'à huit milles de Richmond, mais en cet endroit, les confédérés ont coulé des bateaux et plantés des pieux retenus par des chaînes qui empêchent la navigation. Leurs batteries se sont trouvées à l'abri des boulets du *Monitor*, ce navire ne pouvant relever suffisamment ses canons pour les atteindre.

La flotte fédérale s'est retirée, après un engagement de quatre heures, avec une perte de onze cents hommes.

Le général Mac Clellan est arrivé à quinze milles de Richmond. Partout les ponts sont détruits, et d'énormes obstacles sont opposés à la marche de l'armée.

Le *Newbern-Progress* assure que le gouvernement de la Caroline du Nord a séparé sa cause de celle du Sud et qu'il a rappelé dans leurs foyers les soldats qui forment son contingent dans l'armée confédérée.

New-York, 20 mai.

(Par Terre-Neuve.)

Les canonnières fédérales ont été repoussées au fort Darling, à huit milles au-dessous de Richmond. Le général Mac Clellan est à Bottom-Bridge, à quinze milles de Richmond.

Le bruit court que le gouverneur de la Caroline du Nord a refusé tout secours ultérieur aux confédérés, et qu'il a donné l'ordre de revenir aux troupes qui appartiennent à cet Etat.

Pensacola a été évacuée.

Le président Lincoln a désavoué la proclamation du général Hunter.

New-York, 20 mai.

Un manifeste présidentiel déclare nulle et non avenue la proclamation du général Hunter qui émancipait les esclaves en Georgie, en Floride et dans la Caroline du Sud. M. Lincoln se réserve d'examiner s'il est lui-même compétent pour déclarer les esclaves libres dans un Etat quelconque.

Agio sur l'or 3 3/8. Change de 113 7/8 à 114.

Pour extrait : A. LAYTOU.

**BULLETIN COMMERCIAL.**

**VINS ET SPIRITUEUX.**

Les nouvelles plus que rassurantes de la récolte ayant décidé enfin de la part des propriétaires quelque adoucissement dans les prix, on peut commencer à répondre aux demandes de la consommation et du commerce de détail, qui jusqu'ici avaient été si réservées. Ces préliminaires de réveil auront, nous l'espérons du

moins, des suites favorables pour tous. Les besoins vont avant peu parler haut, et il faudra bien répondre.

Les 3/6 du Nord sont calmes; disponible, 63, 62 fr.; courant du mois, 61 fr.; 3 mois de juin, 60 à 61 fr.; 4 derniers mois, 60 à 61 fr. — 3/6 du Languedoc; disponible, 80 à 82 fr.; le tout à l'hectolitre, entrepôt. (Industrie.)

**FOIRE DE CAHORS.**

Marché aux grains. — Lundi, 2 juin 1862.

	Hectolitres exposés en vente.	Hectolitres vendus.	PRIX moyen de l'hectolitre.	POIDS moyen de l'hectolitre.
Froment.	4215	209	25 <sup>f</sup> 72	78 k. 240
Maïs.	223	80	15 <sup>f</sup> 52	»

**BESTIAUX EXPOSÉS EN VENTE:**

Bœufs, 658. Chevaux, 17. Mulets, 23. Anes, 48.

**BULLETIN FINANCIER.**

**BOURSE DE PARIS.**

2 juin 1862.

	Au comptant :	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100	70	»	»	» 30
4 1/2 pour 100	97	05	»	» 05
Banque de France	3135	»	»	»

3 juin.

	Au comptant :	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100	70	45	»	» 45
4 1/2 pour 100	97	»	»	» 05
Banque de France	»	»	»	»

**ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**

**Naissances.**

- 31 mai. Rouch (Edouard).
- 1<sup>er</sup> juin. Deilhès (Marie).
- 4 — Pradié (Marguerite).
- 2 — Esportelle (Louis-Auguste), et Esportelle (Louise-Anne), jumeaux.
- 3 — Mispoulié (Louis).
- 4 — Gary (Jean).
- 4 — Courpet (Marie).

**Mariages.**

- 1 — Vergnes (Baptiste), tailleur d'habits, et Martory (Jeanne), couturière.
- 2 — Ilbert (François), portefaix, et Bouysnières (Louise), domestique.
- 4 — Alexandre (Joseph), cultivateur, et Delpech (Angélique), sans profession.
- 4 — Fabié (Louis-Dominique), tisserand, et Goudal (Marie), domestique.
- 4 — Ramel (François), militaire retraité, et Cuquel (Marie-Anne), sans profession.

**Décès.**

- 31 mai. Laparra (Marie), sans p. célib. 70 ans.
- 3 juin. Bris (Pierre), sans profession, 64 ans.
- 3 — Vayssouse (Françoise), sans p. 79 ans.
- 3 — Deilles (Jeanne), sans p. 44 ans 6 mois.
- 4 — Bosc (Marie), 2 ans 2 mois.

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU.

**EXTRAIT**

Des annonces légales publiées dans le Courrier du Lot, au n° 4404, du 31 mai 1862.

**ÉTUDE**

de M<sup>e</sup> DELBREIL, avoué licencié, à Cahors.

**VENTE SUR SAISIE-IMMOBILIÈRE**

A la requête du sieur François TAURAN domicilié de la commune de L'Herm.

Sur la tête et au préjudice de Marie FILHOL, veuve en premières noces du sieur VERDIER, et épouse du sieur Arnaud VALET, domicilié de la commune de Moncléra.

§ 1<sup>er</sup>. Biens saisis en toute propriété.

1<sup>o</sup> Une châtaigneraie contenant 12 ares 40 centiares;

§ 2<sup>e</sup>. Biens saisis en usufruit seulement.

- 1<sup>o</sup> Une partie de maison sise à Moncléra.
  - 2<sup>o</sup> Une terre labourable contenant 84 ares;
  - 3<sup>o</sup> La moitié d'un pré contenant 3 ares 90 centiares;
  - 4<sup>o</sup> Une terre contenant 46 ares 30 centiares;
- Ces biens seront vendus le 2 juillet prochain, à midi, à l'audience des criées du tribunal de Cahors, en un seul lot, et sur la mise à prix de 40 francs.

Signé à l'original :

DELBREIL, avoué.

**TACHES ET BOUTONS AU VISAGE**

Le LAIT ANTÉPHELIQUE détruit ou prévient éphélides (taches de rousseur, son, lentilles, masque de grossesse), hâle, feux, efflorescences, boutons, rugosités, — préserve des piqûres d'insectes ou en neutralise le venin, — donne et conserve au visage un teint pur, clair et uni. — Flacon, 3 francs. — Paris, CANDÈS et Cie, boulevard St-Denis, 26. — Cahors, pharmacie VINEL.

**DES GENS DU MONDE**

Traité pratique des Maladies urinaires

Et de toutes les infirmités qui s'y rattachent, chez l'homme et chez la femme.

8<sup>me</sup> édition, 4 vol. de 900 pages, enrichi de 314 FIGURES D'ANATOMIE.

Par le D<sup>r</sup> JOZAN, profess. spécial de pathologie uro-génitale, 182, r. de Rivoli.

Maladies contagieuses. Bétrécis émanés. Catarrhe de vessie. Gravelle. Pierre.

Sterilité. Débilité. Pertes. Maladies des femmes. Traitement. Préventifs.

Prix : 5 fr.; poste, 6 fr. sous doub. envel., chez l'auteur D<sup>r</sup> JOZAN, 182, r. de Rivoli.

MASSON, Libraire, 26, r. de l'ancienne-Croix, et les princ. libr. de Paris, des départem. et de l'étranger.

Du même auteur : D'une cause fréquente et peu connue

**D'ÉPUISEMENT PRÉMATURÉ**

Cet ouvrage, qui contient les causes, les symptômes, les complications, la marche et le traitement de cette insidieuse maladie, est précédé de considérations générales sur l'éducation de la jeunesse, sur la génération dans l'espèce humaine et sur le problème de la population, avec des observations de guérison. 1 vol. de 600 pages.

Prix : 4 fr.; par la poste, 4 fr. double enveloppe. — Les MALADES peuvent se TRAITER EUX-MÊMES

Après avoir préparé les résidés chez LEUR PHARMACIEN. — TRAITEMENTS, CONSULTATIONS de midi à 5 heures, et PAR CORRESPONDANCE. (Affranchir.)

**A LA VILLE DE CAHORS**

**SABRIÉ**

Marchand Tailleur, rue de la Mairie, 6.

a l'honneur de prévenir le public, que, comme par le passé, on trouvera dans ses magasins des habillements confectionnés à Paris ou par lui. Il ose espérer que les personnes qui l'honorèrent de leurs visites seront satisfaites. Il confectionne aussi sur mesure.

**ON DEMANDE COMME ASSOCIÉ,**

pour fonder une MAISON DE NOUVEAUTÉS de la plus grande importance, à Cahors, un jeune homme de vingt-cinq à trente ans, ayant été longtemps employé dans une maison de la même ville, et pouvant fournir, comme capacités et moralité, des renseignements irréprochables. — Mise de fonds presque insignifiante.

Pour plus amples renseignements, écrire à M. MERCIER, négociant, 15, rue des fossés Montmartre, à Paris.

L'abonnement à tous les Journaux se paie par tout d'avance. — Les souscripteurs au JOURNAL DU LOT, dont l'abonnement est expiré, sont invités à nous en faire parvenir le montant. Il sera fait traite sur les retardataires dans la deuxième quinzaine de juin. — Les frais de recouvrement seront à leur charge.

Le propriétaire-gérant, A. LAYTOU.